

aux restrictions? Pourquoi ne le feraient-elles pas? Elles ont déjà complètement dépouillé les Canadiens. Je pourrais poursuivre sur la façon dont les maisons Eaton et Simpson ont accru les frais du crédit, et le reste. C'est pourquoi les syndicats, les économistes et le Nouveau parti démocratique rejettent le travail de la Commission des prix et des revenus. Elle poursuit ses enquêtes en secret. Les travailleurs de l'industrie ou les consommateurs intéressés n'ont pas la chance d'examiner les livres ou les mémoires qui lui sont présentés.

Soit dit en passant, on ne demande de mémoires qu'après l'annonce des hausses de prix et leur entrée en vigueur. La procédure de révision établie par la Commission penche lourdement en faveur de l'industrie et des groupes commerciaux. Un fonctionnaire de l'industrie en cause a été prêté à la Commission pour effectuer l'analyse exigée. Autrement dit, on peut dire à un bandit: Venez, regardez les livres et dites-nous si vous enlevez de l'argent de la caisse. Y a-t-il quelque chose de plus ridicule?

Enfin, les rapports de la Commission ne renferment pas de documentation détaillée permettant de les analyser. Les députés le savent, la Commission a fait une étude sur la hausse des prix du fer blanc. Le rapport indique que les compagnies peuvent hausser leurs prix et néanmoins observer à la lettre la formule de restriction des prix à laquelle elles ont acquiescé et dont le gouvernement et la Commission sont tellement fiers; elles peuvent encore procéder aux augmentations de prix qu'elles ont en tête, augmentations inflationnistes, au dire de la Commission. Cependant, on ne peut rien faire.

Le ministre prétend ne pas comprendre ce que les membres de notre parti proposent. J'ai l'intention d'expliquer nettement ce qu'est notre politique, et même le ministre pourra comprendre, pourvu qu'il ait fait la 3^e année dont parlait tout à l'heure le député de York-Nord (M. Danson). Nous réclamons le démembrement de la Commission des prix et des revenus. Nous proposons de la remplacer par une commission chargée de régir les prix des denrées d'importance névralgique et fondamentale pour les Canadiens et d'imposer en même temps des restrictions sur les revenus de toutes sortes, non seulement sur les salaires, comme le voudrait surtout, semble-t-il, le président actuel de la Commission des prix et des revenus.

Afin d'assurer une répartition équitable du revenu et de faire en sorte que les sacrifices, au besoin, soient le fait de toutes les classes de la société et non pas uniquement des pauvres, nous proposons une politique globale de revenus, touchant les revenus de toutes sortes,

notamment les bénéfiques, loyers, intérêts, honoraires, et revenus d'entreprises non constituées en sociétés. Si nous avions une politique de ce genre, le gouvernement n'aurait pas tant de mal actuellement à s'assurer l'appui du mouvement syndical. Le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre ont critiqué le mouvement syndical, parce que son mémoire de cette année n'était pas pratique, mais négatif, et se bornait à critiquer.

Il ne m'appartient pas de défendre le mouvement syndical; je suis sûrement l'un de leurs porte-parole compétents. Mais il me semble important d'examiner les mémoires du Congrès du travail du Canada, présentés en 1968 et en 1969. On y trouverait sûrement des suggestions pour une politique des revenus. Autrement dit, le Congrès du travail dit ceci: Si le gouvernement impose des restrictions aux autres formes de revenu, alors lui, le Congrès, serait disposé à appuyer l'application de restrictions aux augmentations de salaires des ouvriers syndiqués. J'imagine qu'il s'est lassé. Il a constaté que le gouvernement n'était pas intéressé, qu'il n'était pas disposé à serrer la vis dans le cas de ceux dont les traitements augmentent rapidement ou des hommes d'affaires qui font plus d'argent chaque année, qui peuvent déduire toutes sortes de frais dans leurs déclarations d'impôts sur le revenu, alors que le travailleur ne peut le faire. Le Congrès a constaté que le gouvernement n'était pas prêt à imposer des restrictions aux traitements des travailleurs intellectuels que j'ai mentionnés. Le gouvernement ne tient qu'à les imposer aux salaires des ouvriers, et voilà pourquoi le CTC n'appuie pas sa politique de revenus. Une politique globale des revenus, telle que nous la proposons, doit prévoir un revenu garanti pour éviter les injustices et les privations. Elle doit tenir compte de la triste situation des petits salariés, des disparités qui existent entre les diverses catégories d'employés et la hausse du coût de la vie.

● (4.40 p.m.)

Je voudrais en terminant dire au ministre que s'il veut savoir ce que le Nouveau parti démocratique pense des mesures précises qui devraient être prises pour résoudre les problèmes des années 70, il n'a qu'à se reporter au rapport minoritaire préparé par les membres néo-démocrates qui faisaient partie du comité des finances, du commerce et des questions économiques, lorsque ce comité a étudié la question des taux d'intérêt. Je voudrais signaler très brièvement certaines mesures proposées.

1. Nous devrions indemniser immédiatement les victimes de l'inflation en s'assurant que les prestations sociales augmentent au moins aussi rapidement que l'indice du coût de la vie: